



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/851

Lancement de l'opération n° 60024670 "Plan de remplacement et d'équipement de supports d'illuminations et pavoisements - filins" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 00014

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur** : Mme AUGEY Camille

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/851 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60024670 "PLAN DE REMPLACEMENT ET D'EQUIPEMENT DE SUPPORTS D'ILLUMINATIONS ET PAVOISEMENTS - FILINS" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-2, PROGRAMME 00014 (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rééquipement des supports d'illumination » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements développement économique 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00014.

Cette ligne d'investissement est destinée au financement du remplacement de supports d'illuminations et de pavoisement existants, destinés à accueillir notamment les décorations lumineuses de fin d'année, afin de palier la vétusté de certains d'entre eux.

De plus, elle finance la mise en place de nouveaux filins dans des quartiers non dotés actuellement.

En effet, l'objectif est de favoriser le développement des illuminations de fin d'année, vecteur de dynamisme commercial dans les secteurs concernés.

Cette opération estimée à 150 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements développement économique 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00014.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

**DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60024670 « Plan de remplacement et d'équipement de supports d'illuminations et pavoisements - filins » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Aménagements développement économique 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00014.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00014, AP n° 2021-2, opération n° 60024670 et seront imputées sur les chapitres 21 et autres, fonction 512 ou 847, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2021 : 20 000 €;
- 2022 : 30 000 €;
- 2023 : 30 000 €;
- 2024 : 30 000 €;
- 2025 : 20 000 €;
- 2026 : 20 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET